

**COMPTE RENDU ET DELIBERATION DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT REMY DES MONTS du 19 décembre 2018**

L'an deux mil dix-huit, le **dix-neuf décembre** à 20 heures 15, le conseil municipal de cette collectivité, régulièrement convoqué en date du 12 décembre 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARTIER Maire.

<p>Date de convocation : 12/12/2018</p> <p>Date d'affichage procès-verbal de la réunion : 20/12/2018</p> <p>Nombre de conseillers En exercice : 14 Présents : 11 1 procuration : 0</p>	<p>Présents : M. CHARTIER Philippe, Maire, Mmes Fanny GISSELERE, Charlotte LETOURNEUR, Sabrina RICHARD. MM: Hubert LECUREUR, Arnaud JUGLET, David PAYSAN, Geoffrey PERRIN, Gilles MURAIL, Jacky LALOI, Rémy YVON.</p> <p>Absent excusé(es) : Mme Élisabeth CORBIN, M. Thierry RUEL</p> <p>Absente : Isabelle GOULETTE</p> <p>Secrétaire de séance nommée : David PAYSAN Secrétaire administrative Catherine HARDOUIN</p>
---	--

Le compte rendu de la réunion de conseil du 11 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

.....
Objet :

- Salle polyvalente – Choix architecte pour réhabilitation chauffage et bâtiments communaux
- Station épuration - choix bancaire pour emprunt
- Questions diverses

2018-75

Délibération

**REHABILITATION CHAUFFAGE ET REHABILITATION BATIMENTS
COMMUNAUX**

Suite à la dernière réunion lors de laquelle Monsieur le Maire a présenté les grandes lignes du projet de réhabilitation du chauffage et des bâtiments communaux

Après estimation des coûts moyens pratiqués en neuf ou réhabilitation,

Après avoir lancé une consultation de maîtrise d'œuvre auprès de trois cabinets d'architectes

Le conseil, après avoir étudié les deux offres reçues, a voté comme suit :

- Cabinet MARCHAND PITOIS sis à LA FERTE BERNARD : 7 voix
- Cabinet GESLAND sis à MAROLLES LES BRAULTS : 3 voix
- 1 abstention

Le Cabinet MARCHAND PITOIS, cabinet d'architectes à La Ferté Bernard, est donc retenu pour la maîtrise d'œuvre de ce projet, sur la base d'une rémunération au taux de 9% du montant des travaux H.T.

Le cabinet MARCHAND PITOIS sera associé au bureau d'études BOULARD SAS pour les études thermiques et aérauliques (chauffage, ventilation, plomberie).pour un montant de 7 100€ H.T

-Les missions de coordination d'hygiène et de protection de la santé, les missions de contrôle technique en bâtiments, l'étude géotechnique, le diagnostic de l'amiante et du plomb avant travaux et démolition éventuelle, les études d'exécution, l'assurance dommage ouvrage, ne sont pas comprises dans la mission proposée.

Le conseil,

- autorise M. le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et toutes pièces comptables et administratives s'y rapportant.

-dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2019

2018-76 Délibération -environnement	STATION EPURATION - EMPRUNT AU BUDGET ASSAINISSEMENT
---	---

Monsieur le Maire présente les propositions de financement concernant **la construction de la nouvelle station d'épuration de type filtres plantés de roseaux**

Trois différents organismes ont été contactés :

- Le Crédit mutuel
- Le Crédit Agricole
- La Caisse d'épargne

Après délibération, le Conseil Municipal retient la proposition de financement de l'organisme financier suivant :
Crédit Mutuel du Centre

Prêt à taux fixe :

Montant : **105 000€**

Durée : **25 ans**

Périodicité : **semestrielle constante**

Taux fixe : **1.95%**

Frais d'étude : **150 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cet emprunt.

2018-77 Délibération	DM3 BUDGET PRINCIPAL
--------------------------------	-----------------------------

Considérant les notifications nécessaires à l'établissement des restes à réaliser 2018, des notifications du 12/12/2018, il convient de procéder aux décisions modificatives ci-après

	Dépenses d'investissement	Recette d'investissement
Compte 1323		763€
Compte 20	763€	

2018-78 Délibération	DM2- BUDGET ASSAINISSEMENT
--------------------------------	-----------------------------------

Considérant la signature du marché lié à la construction de la station d'épuration, les notifications des subventions, et décision concernant l'emprunt, Il convient de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

	Dépenses d'investissement	Recette d'investissement
Compte 2315 : nécessaire montant TTC	22 559€	
Compte 2762-041 (transfert de TVA)	4 760€	
Compte 1641 : emprunt		+ 17 799€
Compte 2762 : créance TVA	4 760€	
Compte 2315 -041 Transfert de TVA		4 760€

Questions diverses – informations

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX EDF France TELECOM ECLAIRAGE PUBLIC

Le département de la Sarthe propose d'enfouir les réseaux rue du tertre et rue des chanvriers.

Considérant le passage de la fibre prévu en 2020 ou 2021, les travaux d'enfouissement doivent être réalisés au préalable sous conditions que la commune prenne en charge l'enfouissement concernant l'éclairage public, France Telecom, Edf prenant en charge les réseaux d'électricité.

Un chiffrage sera présenté par Enedis et Orange fin du 1^{er} trimestre 2018

ABRIBUS ET SECURITE

Suite à signalement de problèmes de sécurités aux abords de l'abribus, le conseil départemental est intervenu le 04 décembre dernier. Il a été constaté que les collégiens ou lycéens ne portaient pas leurs gilets jaunes mais n'a pas observé de comportement dangereux (accès sur la voie, etc...).

Rappel leur a été fait sur la bonne conduite et des règles élémentaires de sécurité ainsi qu'une sensibilisation sur l'importance du port du gilet jaune et de l'obligation du port de la ceinture de sécurité à bord. Un courrier a été envoyé aux familles afin de les informer et les impliquer sur les problématiques de sécurité aux arrêts de car et à bord des autocars.

PLUVIAL RUE DU TERTRE

Le maire signale un problème récurrent d'infiltration d'eau dès qu'il pleut dans la cave de la propriété 14 rue du tertre. Véolia a passé une caméra dans le réseau et constaté qu'une buse de pluvial se trouve défectueuse. Une réparation est possible de l'intérieur en ouvrant une dizaine de mètres plus haut jusqu'à un ancien regard afin de pouvoir passer un robot. Un devis a été sollicité afin de pouvoir réaliser ces travaux rapidement.

VOIRIE ARBRES

En réponse à la question sur la propriété des peupliers chenin de feu richard : le BOS a confirmé que les arbres sont plantés sur le domaine communal. Une décision devra être prise à voir avec devis.

QUESTIONS DES ÉLUS

Éclairage public

Gilles MURAIL signale que l'accès de la garderie est peu éclairé l'hiver. Plusieurs membres du conseil confirment également qu'il manque d'éclairage au point d'arrêt du car pour les collégiens rue de Montgrignon. Une étude pourrait être sollicitée auprès de notre prestataire en matière d'éclairage public.

Voirie

Gilles MURAIL demande ce qu'advient le projet de la zone 30 : un courrier a été adressé au conseil départemental demeurant sans réponse à ce jour. Cette zone pourrait être mise en place en simultanéité des travaux de réfection de la bande de roulement par le Département.

M PAYSAN signale une dégradation de la voirie route d'Illette malgré la reprise récente de la voie.

Salle polyvalente

Mme GISSELERE demande quelle est la période prévue pour les travaux envisagés sur 2019 et à quelle date la salle pourrait être à nouveau disponible à la location : il est nécessaire d'étudier les premières esquisses pour décider des travaux à réaliser et donc de leur durée, puis définir le planning avec le maître d'œuvre.

Au préalable, les locations sont actuellement suspendues à compter du 1^{er} mai 2019 sous réserve des décisions ci-dessus.

Fin de séance 21h

Délibérations du 19 Décembre 2018 du n°74 au n°78

2018-75	N3 PATRIMOINE-	Réhabilitation chauffage et bâtiments communaux
2018-76	N8- ENVIRONNEMENT	Station épuration - emprunt au budget assainissement
2018-77	N7- FINANCES	DM4 budget principal
2018-78	N7 FINANCES	DM2 budget assainissement

Autres objets abordés sans décisions :

Voirie : zone 30, Ilette, arbres Feu Richard, éclairage public, enfouissement des réseaux, pluvial rue du tertre
 Abribus
 Salle polyvalente

LISTE EMAGEMENTS		SIGNATURES
maire	CHARTIER Philippe	
1er adjoint	YVON Rémy	
2me adjoint	LEUREUR Hubert	
3ème adjoint	CORBIN Élisabeth	Excusée
4ème adjoint	PAYSAN David	
Conseiller municipal	JUGLET Arnaud	
Conseiller municipal	LALOI Jacky	
Conseiller municipal	PERRIN Geoffrey	
Conseiller municipal	RICHARD Sabrina	
Conseiller municipal	LETOURNEUR Charlotte	
Conseiller municipal	RUEL Thierry	Excusé
Conseiller municipal	GISSELERE Fanny	
Conseiller municipal	ROBIN Isabelle	Absente
Conseiller municipal	MURAIL Gilles	